



HAL
open science

Aborder la notion d'auteur scientifique dans la formation universitaire

Fanny Rinck

► **To cite this version:**

Fanny Rinck. Aborder la notion d'auteur scientifique dans la formation universitaire. Diptyque : une collection du CEDOCEF, 2016, Argumenter dans les écrits scientifiques, 33, pp.127-140. hal-01880847

HAL Id: hal-01880847

<https://hal.science/hal-01880847>

Submitted on 24 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteur

Référence : Rinck F. (2016). Aborder la notion d'auteur scientifique dans la formation universitaire. In M.-C. Pollet et C. Glorieux (eds). *Argumenter dans les écrits scientifiques, Diptyque*, Presses Universitaires de Namur, 127-140.

Aborder la notion d'auteur scientifique dans la formation universitaire

Fanny Rinck, ESPE de Grenoble et Laboratoire Lidilem, Université Grenoble Alpes

fanny.rinck@ujf-grenoble.fr

1. Introduction

Les littéracies universitaires appellent l'université à enseigner les discours qu'elle produit (Reuter, 2012). C'est dans cette perspective que nous proposons de montrer l'intérêt de la notion d'auteur scientifique et de sa didactisation dans la formation universitaire. La notion d'auteur scientifique est transversale aux disciplines et aux genres, mais se prête à ce que F. Grossmann (2012) désigne comme une « approche variationniste » du discours scientifique, attentive aux usages linguistiques, aux normes culturelles et éditoriales, aux modes d'élaboration de la connaissance. L'approche se veut complémentaire du type d'interventions que présente F. Boch (2013), centrée sur l'accompagnement à l'écriture en master ou en formation doctorale. Elle vise une découverte réflexive de l'écrit scientifique et se fonde sur un « tour ethno-linguistique de l'analyse de discours » (Maingueneau, 1992) : à travers les textes, on s'interroge sur des « manières de faire » propres à la communauté scientifique.

La notion d'auteur scientifique est essentielle dans les *Science Studies* qui analysent ses enjeux rhétoriques et épistémologiques (Grossmann, 2010). A travers elle se posent les questions de signature, de sources citées dans les écrits scientifiques, de positionnement, de validation. La notion apparaît aussi, explicitement ou en filigrane, dans les études sur les écrits de recherche « en formation » (Reuter, 2004) : les difficultés des étudiants y sont analysées en termes d'ethos, de posture, de positionnement, de voix propre, d'auctorialité. Pour les étudiants, les exigences sont confuses : on doit donner son point de vue mais trouver des sources, on doit redire sans copier, etc. Ils ont du mal à concilier deux modèles, l'un qui met l'accent sur les savoirs, un héritage, sa transmission, l'autre qui valorise la réflexion personnelle, voire la singularité ou la créativité.

Les technologies et la culture numériques font de l'auteur une question dans l'air du temps. L'intérêt de la notion d'auteur scientifique est d'imposer un déplacement par rapport à l'idée de celui qui de sa main a signé le texte. Nous prenons comme point de départ le nom d'auteur pour aller vers un questionnement sur le savoir, ses sources et sa validation, à travers trois axes d'analyse : 1) Qui écrit et qui signe? Qui produit quoi? 2) Le garant et l'autorité des énoncés scientifiques 3) Les références : des noms d'auteur au déjà-là dans les écrits de savoir.

2. Qui écrit et qui signe? Qui produit quoi?

« Les noms d'auteur relèvent de l'acte de signer et non pas d'un acte de baptême tel que le connaissent les noms propres de personnes » (Canivez, 2012: 6). La signature scientifique est souvent une signature collective, décrite par le sociologue D. Pontille (2004) : qui signe et qui ne signe pas? Quel sens a l'ordre des noms (le premier signataire est-il le scripteur? Le jeune chercheur dont on cherche à valoriser le statut de « publiant »? Quid du dernier? etc.)? D. Pontille met en évidence la diversité des stratégies au sein des équipes de recherche : les choix se situent entre main mise et sens de la justice.

Dans certaines signatures, une centaine de noms d'auteur apparaît et on trouve également des noms de collectif. C'est le cas des publications signées « Nicolas Bourbaki », mathématicien imaginaire¹, de celles du « Groupe μ » de l'Université de Liège ou encore de la tendance actuelle à faire apparaître un nom de projet : en physique, « ALICE collaboration » est le nom d'une expérimentation (A Large Ion Collider Experiment) qui sert de chapeau à la liste des signataires. Une autre tendance consiste à spécifier la contribution de chacun : dans une section finale, les initiales des noms figurant en tête d'article indiquent qui a conçu l'expérience, l'a faite passer, a analysé les données et écrit l'article.

A travers la diffusion de la culture scientifique, le nom d'auteur n'est pas tant lié à des publications qu'à l'idée de découverte (ex. « Peter Higgs raconte l'aventure du Boson » à la une de la revue *La Recherche*). « C'est le gagnant de la course à la priorité (ou à la revendication de priorité) qui « signe » l'énoncé de la découverte, qui a droit à la notoriété ou « reconnaissance » (recognition) afférente » (Leclerc, 1996: 180). La signature va jusqu'à s'inscrire dans la langue, avec ce que R.K. Merton (1942) a identifié comme des noms éponymes, par exemple dans « la courbe de Gauss », « la maladie d'Alzheimer », la « pasteurisation » : « la mémoire scientifique officielle attribue le nom de l'auteur à la loi, au principe, au phénomène qu'il a découvert ; à la théorie, au système qu'il a construits » (Leclerc, op.cité : 356). La « loi de Stigler » veut que cette paternité soit toujours fictive.

Plus largement, un nobélisé ne manquera pas de reconnaître une dette à l'égard de son équipe ou de ses prédécesseurs. La reconnaissance est d'ordre symbolique et le rapport à la notoriété ambivalent : « sont valorisés à la fois la recherche de la reconnaissance et le désintéressement » (Bourdieu, 2001: 107). Pour P. Bourdieu, l'histoire hagiographique donne l'illusion de « génies singuliers » alors que « le sujet de la science n'est pas le savant singulier mais le champ scientifique » (op.cité : 138-139). La dimension collective de l'activité scientifique peut donc permettre de comprendre ce que G. Origgi (2012) analyse comme un problème de distribution du prestige ; on soulignera cependant avec elle qu'il y a bien un « prestige évident » de certains noms – qu'il s'agisse de personnes, de laboratoires, d'universités, ou encore de revues, qui à l'heure des classements se disent volontiers être « de rang A ». De fait, la recherche d'indicateurs bibliométriques ne porte pas seulement sur la productivité mais sur l'impact. Qui ou que lit-on ? En lui accordant quel crédit ?

La notion d'auteur scientifique appelle donc à passer de la source à la circulation du savoir et de l'individu empirique à l'idée selon laquelle il est un représentant de la science – ou de telle discipline. Face à la question « de quoi l'auteur est-il le nom ? », on pourra constater que ce sont aussi des noms d'auteur qui servent d'emblèmes dans des affaires où l'ethos scientifique est mis à mal : l'Affaire Sokal et la querelle des impostures, les débats en sociologie autour d'Elisabeth Teysier, astrologue et docteur, les articles signés Ike Antkare², produits automatiquement, qui en font un chercheur plus renommé qu'Einstein au niveau de son index bibliométrique. On pourrait ajouter à cette liste le cas du plagiat qui joue précisément sur l'attribution de la qualité d'auteur. A travers ces affaires sont dénoncés des leurres, des impostures, voire le système... Elles ont en commun de montrer que les discours sur la science se font dans un va-et-vient entre un focus sur les acteurs et un focus sur le savoir et mêlent des visions idéalistes et cyniques.

3. Le garant et l'autorité des énoncés scientifiques

La problématique de l'auteur scientifique se présente de manière paradoxale : ce sont des sujets qui font la science, mais les énoncés scientifiques le sont indépendamment du sujet qui en est l'auteur.

¹ Ce cas contredit l'idée selon laquelle la signature assure une identité entre « je » et un individu empirique.

² Labbé et Labbé, 2012.

Selon le phénomène d'oblitération décrit par E. Garfield (1975), la consécration ultime pour un auteur scientifique intervient lorsque ses apports ne méritent plus qu'on en indique la source sans que ce soit trivial voire insultant pour le lecteur. L'auteur aura ainsi été « obliterated into immortality », dans le corps des connaissances scientifiques entérinées (« scientists everywhere simply take it for granted »³) (op.cité : 398). Cependant, un nom d'auteur peut servir de garantie : il peut être « un label de qualité », voire « un indice de vérité » (Leclerc, 2005 : 170), ce qui participe d'une « épistémologie de la réputation » à laquelle appelle G. Origgi (2012). Ainsi, alors même que, comme le veut le phénomène d'oblitération, « while « Archimede constant » would survive, his original paper would, in terms of citation analysis, have been obliterated » (Garfield, 1975 : 396), on reproche parfois aux étudiants de ne pas avoir lu tel ou tel auteur « dans le texte ».

À travers la question du garant se jouent des questions de légitimité, de crédibilité et de crédit, d'autorité, de validation, de vrai et de véridiction, ou, en somme, de scientificité. Elles sont largement débattues dans les études de la science et nous ne pouvons pas les développer ici⁴. On pourra retenir que le discours scientifique ne peut être tenu pour un reflet direct de ce qui est, que certains en appellent au verdict des faits, d'autres à la raison et sa capacité à discerner le vrai, et qu'il est décisif de mettre l'accent sur les controverses, ou sur ce que T.S. Kuhn (1962) a appelé les changements de paradigme et de rendre compte du fait que l'activité scientifique ne consiste pas uniquement à discuter d'objets et de concepts mais implique un discours sur ce qu'est ou doit être la scientificité.

Comme le souligne I. Stengers, « l'énoncé scientifique (...) est censé renvoyer à la « nature » en tant qu'autorité et non à l'auteur » (1991 : 5). Selon elle, les sciences ont « une pratique originale d'attribution de la qualité d'auteur » : elles obligent à distinguer l'auteur individu et l'auteur faisant autorité ; l'enjeu est alors dans « l'invention active des moyens de constituer le monde interrogé en témoin, garant de celui qui parle en son nom ». Une « proposition reconnue comme scientifique » repose *in fine* sur « une vérité de combat, se vérifiant à sa capacité de faire taire ou de ridiculiser ceux qui la contestent » (op. cité : 4-5).

La question du garant n'est donc celle de « qui énonce » qu'à condition d'envisager un « au nom de » et des procédures de validation, qui reposent d'une part sur le rapport au réel et les méthodes d'observation, d'autre part sur l'intersubjectivité (les sources d'une part et la révision par les pairs d'autre part ou ce que l'on pourrait appeler à l'instar de M. Bakhtine (1984) une « attitude responsive active »). En analyse de textes et de discours, la validation est à envisager selon une perspective transtextuelle. Ainsi de J. Martin (1996), pour qui l'article scientifique prend place « dans le « grand texte » disciplinaire »⁵.

Les études linguistiques du discours scientifique rendent compte de sa propriété à s'autonomiser par rapport à la situation où il est produit – et par rapport au sujet à son origine. Un grand nombre d'études se sont portées sur les pronoms personnels ; il s'agit souvent d'y voir des marques du soi contredisant l'idée que le discours scientifique est neutre et objectif⁶. Or la subjectivité langagière est plus complexe, comme le souligne C. Kerbrat-Orecchioni (1980) à propos par exemple de « c'est beau » et de « je trouve ça beau » : l'opposition ne se situe pas entre l'objectif et le subjectif mais entre des allures objectives et une énonciation « subjective objectivée ». La notion d'« effacement énonciatif » telle que définie par A. Rabatel (2004) désigne la possibilité d'exploiter ce « simulacre énonciatif » propre aux énoncés objectivants et

³ Nous soulignons.

⁴ Voir Rinck 2010.

⁵ Il « s'adresse à un public déjà initié qui s'attend plus à recevoir des preuves de la validité du contenu informationnel de l'article que des assurances sur sa nouveauté, dans la mesure où le texte révélé est une extrapolation par rapport à un discours déjà produit. C'est moins la nouveauté et l'importance du contenu de discours qui est en cause que sa recevabilité et sa fonctionnalité à l'intérieur d'un paradigme » (op. cité : 16-17).

⁶ L'objectivité est souvent confondue avec une neutralité incompatible avec la dimension argumentative de l'écrit scientifique (voir Boch 2013).

pose la question du statut des assertions et de leur(s) valeur(s) illocutoire(s). La question de la mimesis est complémentaire : le discours scientifique est un discours qui vise le vrai ou qui produit un effet de vérité (Bronckart, 1985 ; Rastier, 2005) – ou de « non-fiction ».

In fine, les études linguistiques et notamment énonciatives appellent à une disjonction entre l'auteur envisagé comme source productrice et l'auteur comme image qu'en livre le texte (ou *ethos*). Elles donnent de fait aussi des clés pour aider les étudiants à repérer la manière dont se construit dans les textes une posture d'auteur. On soulignera notamment l'importance d'analyser deux facettes de la subjectivité, la subjectivité déictique (un je-ici-maintenant) et la subjectivité modale (ou « l'expression d'un point de vue » pour reprendre les termes d'A. Rabatel).

La scientificité tient en partie aux propriétés intrinsèques du texte scientifique, mais pas seulement. Avec les étudiants, l'enjeu est de ne pas s'en tenir à une approche normative pour favoriser une approche critique des effets produits par les textes et des conventions. Par exemple, plutôt que de bannir le « je » déictique, on peut se demander si son absence ne sert pas de « signe extérieur de scientificité », comme dit la formule attribuée P. Bourdieu.

4. Des noms d'auteur au déjà-là dans les écrits de savoir

Le discours scientifique est fait d'anonymat (et de procédures dites « à l'aveugle »), mais se caractérise aussi par une prolifération des noms d'auteur. Leur examen dans les textes révèle une grande hétérogénéité. On a cité plus haut les cas d'éponymie, mais on peut distinguer aussi l'auteur d'une formule, d'une étude empirique, d'un instrument de mesure, d'un cadre théorique, etc. F. Grossmann (2009) identifie parmi les noms propres renvoyant aux pairs et aux prédécesseurs des noms connus et reconnus, « ancrés dans la mémoire discursive d'une communauté scientifique » qui « jouent le rôle d'« emblèmes de position »⁷, et permettent principalement au chercheur/producteur de texte de situer sa problématique ou ses choix épistémologiques ». M. Canivez (2012) analyse quant à elle les noms propres en histoire comme autant de personnages, et montre qu'on peut avoir affaire à des savants, des puissants et des inconnus.

Ces noms d'auteur ne sont que rarement accompagnés d'une citation au sens strict – encore qu'il faille insister sur les différences d'usages selon les disciplines ou sous-disciplines. Le discours scientifique est un « discours multi-référencé » (Grossmann, 2002, 2003), et ces références (les noms d'auteur, la bibliographie ou ces marqueurs « cf. » et « voir » qu'analyse F. Grossmann, 2009) fonctionnent comme des indices de scientificité : elles suggèrent une quête d'exhaustivité et de traçabilité, et c'est ce que parodie U. Eco dans l'extrait que nous donnons en annexes, qui est dit être écrit « selon les règles du citationnisme post-moderne » (1997 : 117), où chaque terme est associé à une liste de références bibliographiques comme si était ainsi donnée à voir sa généalogie conceptuelle.

Le discours scientifique est en fait « construit comme un palimpseste, qui révèle autant qu'il masque les innombrables textes à partir desquels il se construit » (Grossmann, 2009). Il importe de sensibiliser les étudiants aux différents types de références aux savoirs existants. Outre les références « nom d'auteur + date », citons les noms d'auteur se présentant sous la forme de dérivations adjectivales (« la linguistique saussurienne », « la pensée foucauldienne »), les noms d'approche (« le structuralisme », « les *gender studies* »), et les formes allusives (« il est admis que... », « on a longtemps pensé que... », « certains ont pu voir dans ce phénomène »). Ces dernières misent parfois sur la connivence avec un lecteur à la sagacité de qui l'allusion ne saurait échapper.

Au-delà donc de l'injonction faite aux étudiants de citer leurs sources, on peut travailler avec eux sur ce qu'ils pensent être des « noms de renom » (Canivez, 2012) de leurs disciplines, qui

⁷ M. Canivez (2012) parle de « lieux d'ancrage du débat théorique ».

doivent leur notoriété, leur visibilité, leur réputation au fait que leur nom (sinon leur discours !) soit cité et circule⁸. Les introductions d'articles sont également intéressantes pour analyser la manière dont le discours scientifique raconte sa propre histoire : elles se caractérisent par la (re)construction d'un paysage théorique à grands traits et participent ainsi à un figement assimilable à celui de rumeurs ou de légendes (Boch, Rinck, Grossmann 2009).

Dans quelle mesure a-t-on affaire à des sources effectives, et à des auteurs et des textes pour « penser avec » ? En quoi une référence positionne-t-elle un texte dans un cadre ou une approche ? Ne s'agit-il pas parfois de simples balises qui donnent l'impression de faire de la science ? Comme le suggère le texte d'U. Eco (voir en annexes), ce sont aussi les pratiques de lecture qu'il faut interroger : ainsi les longues listes de type « voir par exemple » donnent du scripteur l'image d'un lecteur prenant comme modèle la veille informationnelle et mettent en doute la possibilité d'une cartographie de l'ensemble des textes et des concepts.

Ce texte d'U. Eco ressemble à ce que l'on peut observer dans l'encyclopédie collaborative Wikipedia. Un ensemble de liens hypertextes renvoie le lecteur à d'autres articles de l'encyclopédie (outre la mention de références bibliographiques en fin d'article comme dans le discours scientifique.) Dans cet extrait sur « Les mains sales » de J.-P. Sartre,

La fin [tragique](#), qui est caractérisée par une sorte d'[unisson métaphysique](#) entre Hugo et Hoederer (...)⁹

on note que « unisson » et « métaphysique » font l'objet de deux renvois. On peut se demander quel statut ont les termes, et jusqu'où peut aller cette tendance à multiplier les liens.

Le risque des études du discours scientifique est de le considérer comme fermé (ou la communauté discursive afférente). Or, pour les étudiants, l'acculturation à l'écrit à l'université repose sur la perméabilité des frontières et sur les médiations de discours didactiques. Ce constat appelle à une réflexion sur les sources du savoir et sur ce qui sert de référence à la fois dans les discours scientifiques, l'enseignement universitaire, les manuels et autres « genres constituants » (Maingueneau et Cossutta, 1995) remplissant la fonction de garant évoquée supra. En ce sens, le discours encyclopédique de Wikipédia nous paraît intéressant à analyser avec les étudiants. C'est l'occasion d'un travail sur le gommage des sources, leur non-sens dans des assertions universelles, les commentaires sur le « signalement d'une information non sourcée » (« référence non sourcée », « référence nécessaire », « référence manquante », etc.) et la part prise par les références dites internes et externes (Chen et Roth, 2012). Enfin, le dispositif collaboratif permet aussi de revenir à la question « qui écrit et qui signe, qui produit quoi ? ».

Conclusion

Les éléments proposés ici ne répondront pas de manière satisfaisante à l'étudiant qui ne comprend pas toujours bien pourquoi il doit redire ce qui a été dit pour dresser un « état de l'art » de ce que son lecteur connaît bien. De fait, il importe aussi d'interroger les attentes universitaires en termes d'auctorialité et de construction des savoirs. L'approche envisagée mise sur l'intérêt de la notion d'auteur pour favoriser une réflexion sur l'activité scientifique, des figures de garant dans le texte à la diffusion et la validation du savoir. Il semble qu'on puisse ainsi tenter d'aller vers une vision réaliste de la science, plutôt que de brandir un idéal d'objectivité ou simplement de sérieux ou de rigueur, sans donner alors d'autre issue (tôt ou tard) que la dénonciation d'un idéal trahi. L'approche se veut basée sur des corpus : des exemples d'écrits scientifiques, y compris sur la science, mais aussi, comme le propose M.-C. Pollet, « des genres (mieux) connus des étudiants eu égard à leur parcours scolaire ou à leurs pratiques littéraires quotidiennes », par exemple des « récits de fiction sur le sujet » ou encore « les pastiches ou les impostures » (2013 : 47).

⁸ Comme c'est le cas pour cet auteur inventé qu'est Ike Antkare (voir partie 2.).

⁹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Mains_sales Consulté le 24/02/2015.

Pour les étudiants, la notion d'auteur scientifique est l'occasion d'une approche réflexive dans leur acculturation aux littéracies universitaire. Elle invite à penser l'acteur au sein d'une communauté, à distinguer les sources et le positionnement, à s'interroger sur la véridiction. Deux apports clé sont attendus : 1) dépasser la conception spontanée de l'objectivité comme étant le contraire de la subjectivité. On sait qu'elle pose problème aux étudiants et qu'elle occulte la question de l'objectivation et celle de l'intersubjectivité 2) dépasser l'idée qu'argumenter revient à convaincre son auditoire : si tel est pourtant bien le cas, c'est par des procédures de validation qu'une argumentation est convaincante. Dans le cadre d'une formation attentive à l'épistémologie, il importe aussi de mettre l'accent d'une part sur les différences disciplinaires, et d'éviter des contrastes hâtifs, en évoquant les différences de paradigmes, les effets de standardisation et la remise en cause de modèles dominants de la science. D'autre part, outre la question des genres, il semble utile d'ouvrir la réflexion à d'autres sphères d'activité (par ex. les images du savant et du savoir dans la vulgarisation, la fiabilité des contenus de Wikipédia, la neutralité¹⁰ présumée ou revendiquée des discours médiatiques etc.).

Il nous a été donné d'entendre cette jolie formule dans un colloque sur les littéracies universitaires : « l'aide à l'acculturation que nous voulons faire subir... ». L'acculturation des étudiants et le caractère « hybride » de leur discours (Bizzell, 1999) pourraient trouver un éclairage dans la « culture de l'autorisation » dont traite l'anthropologue L. Marty¹¹ : il y voit une alternative à la notion d'auteur car elle désigne l'auteur dès lors qu'il ne s'inscrit pas dans une culture constituée, identifiée, qui le reconnaît comme tel – autrement dit dès lors qu'il ne se base pas sur un corps de savoirs mais sur leur circulation entre diverses sphères.

Bibliographie

- BAKHTINE, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- BIZZELL, P. (1999). Hybrid Academic Discourses: What, Why, How. *Composition Studies*, 27(2), 7-21.
- BOCH, F., (2013). Former les doctorants à l'écriture de la thèse en exploitant les études descriptives de l'écrit scientifique, *Linguagem em Discurso*, 13-3. En ligne sur <http://dx.doi.org/10.1590/S1518-76322013000300005>
- BOCH, F., GROSSMANN, F. et RINCK F. (2009). Le cadrage théorique dans l'article scientifique : un lieu propice à la circulation des discours. In J.M. Lopez Munoz, S. Marnette et L. Rosier (eds) *Actes du Colloque International Ci-dit*, Québec : Nota Bene, 23-42.
- BOURDIEU, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir.
- BRONCKART, J.-P. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- ECO, U. (1997). *Comment voyager avec un saumon. Nouveaux pastiches et postiches*. Paris : Grasset (traduction française).
- GARFIELD, E. (1975). The Obliteration Phenomenon. *Current Contents*, 51/52, 5-7.
- GROSSMANN, F. (2003). Du discours rapporté au discours autorisé, le maniement des noms d'auteur dans l'article en Sciences Humaines. *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, 14, 9-26.
- GROSSMANN, F. (2009). Renvoyer aux sources du savoir : voir et cf. dans le texte scientifique. *Actes en ligne du IV^{ème} colloque Ci-Dit international, Nice 11-13 juin 2009*, En ligne sur <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/?id=497#tocto2n1>
- GROSSMANN, F. (2010), L'Auteur scientifique. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4(3), 410-426.

¹⁰ Voir note 6.

¹¹ Sur son blog conçu comme un journal de terrain <http://www.at-ethno.com/autorisation/accueil/>

- GROSSMANN, F. (2011). Renvoyer aux sources du savoir, voir et cf. dans le texte scientifique. In A. Jaubert, J. M. López Muñoz, S. Marnette, L. Rosier et C. Stolz (ed), *Citations II ? Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan, 207-222.
- GROSSMANN, F. (2012). Pourquoi et comment cela change ? Standardisation et variation dans le champ des discours scientifiques. *Pratiques*, 153/154, 141-160.
- GROSSMANN, F., (2002). Les modes de référence à autrui : l'exemple de la revue *Langages*. *Faits de langue*, 19, 255-262.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- KUHN, T. S. (1962). *The Structure of Scientific Revolutions*. Chicago: University of Chicago Press.
- LABBE, C. et LABBE, D. (2012). Duplicate and fake publications in the scientific literature: how many SCIGen papers in computer science? *Scientometrics*, 94(1), 379-396.
- LECLERC, G. (1996). *Histoire de l'autorité*. Paris : PUF.
- LECLERC, G. (2005). La crédibilité de l'énoncé scientifique contemporain : dernière figure de l'autorité ? *Esprit*, 3-4, 158-175.
- MAINGUENEAU, D. (1992). Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours. *Langages*. 105, 114-125.
- MAINGUENEAU, D. et COSSUTTA, F. (1995). L'analyse des discours constituants. *Langages*. 117, 112-125.
- MARTIN, J. (1996). Les enjeux du discours scientifique : la stratégie de véridiction, *ASp*, 11-14, 13-31.
- MERTON, R. K. (1942/1973). The Normative Structure of Science. In N.W. Storer (eds). *The Sociology of Science*. Chicago: University of Chicago Press, 267-278.
- ORIGGI, G. (2012). A Social Epistemology of Reputation, *Social Epistemology*, 26 (3-4), 399-418.
- PONTILLE, D. (2004). *La signature scientifique. Une sociologie pragmatique de l'attribution*. Paris : Cnrs Editions.
- RABATEL, A. (eds) (2004). L'effacement énonciatif dans les discours représentés: effets pragmatiques de sur- et de sous-énonciation. *Langages*. 156. Paris : Larousse.
- RASTIER, F. (2005). Pour une sémantique des textes théoriques. *Revue de sémantique et de pragmatique*. 17, 151-180.
- REUTER, Y. (2004). Analyser les problèmes de l'écriture de recherche en formation. *Pratiques*, 121-122, 9-27.
- REUTER, Y. (2012). Les didactiques et la question des littéracies universitaires, *Pratiques*, 153-154, 161-176.
- RINCK, F. (2010). L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique : un état des lieux. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 4(3), 427-450
- STENGERS, I. (1991). La question de l'auteur dans les sciences modernes. *Littérature*, 82(2), 3-15.
- VELCIC-CANIVEZ M. (2010). « Quelle importance ont les noms d'auteurs dans le discours historique ? », *Cultura*, 29, 157-178.

Annexes

Extrait de ECO, U. (1997). *Comment voyager avec un saumon*. Nouveaux pastiches et postiches. Paris : Grasset, p. 117-118.

Appendice

J'ai effectivement écrit le texte qui suit pour présenter l'œuvre picturale d'Antonio Fomeç, selon les règles du citationnisme post-moderne (cf. Anionio Fomeç, Da Ruoppolo a me, Studio annunciata, Milan, 1982).

Pour donner au lecteur (sur le concept de « lecteur » cf. D. Coste, « Three concepts of the reader and their contribution to a theory of literary texts », *Orbis literarum* 34, 1880 ; W. Iser, *Der Akt des Lesens*, München, 1972; *Der implizite Leser*, München, 1976; U. Eco, *Lector in fabula*, Milano,

1979 ; G. Prince, « Introduction à l'étude du narrataire », *Poétique* 14, 1973 ; M. Nojgaard, « Le lecteur et la critique », *Degrés* 21, 1980) **quelque fraîche intuition** (cf. B. Croce, *Estetica tome scienza dell'espressione e linguistica generale*, Bari, 1902 ; H. Bergson, *Œuvres*, Édition du Centenaire, Paris, 1963 ; E. Husserl, *Ideen zu einer Phänomenologie und phänomenologischen Philosophie*, Den Haag, 1950) **sur la peinture** (pour le concept de « peinture », cf. Cenino Cennini, *Trattato della pittura* ; Bellori, *Vite d'artisti* ; Vasari, *Le Vite* ; P. Barocchi éd., *Trattati d'arte fief Cinquecento*, Bari, 1960 ; Lomazzo, *Trattato dell'arte della pittura* ; Baldinucci, *Vocabolo rio toscano dell'arte fief disegno* ; S. van Hoogstraaten, *Inleyding tot de Hooge Schoole fief Schilderkonst*, 1678, VIII, 1, pp. 279 et suiv. ; L. Dolce, *Dialogo della pittura* ; Zuccari, *Idea de' pittori*) **d'Antonio Fomez** (pour une bibliographie générale, cf. G. Pedicini, *Fomez*, Milano, 1980, en particulier pp. 60-90), **je devrais tenter une analyse** (cf. H. Putnam, « The analytic and the synthetic », in *Mind, language, and reality* 2, London Cambridge, 1975 ; M. White éd., *The Age of Analysis*, New York, 1955) **sous une forme** (cf. W. Kôlher, *Gestalt Psychooogy*, New York, 1947 ; P. Guillaume, *La Psychologie de la forme*, Paris, 1937) **absolument innocente et dépourvue de préjugés** (cf. J. Piaget, *La Représentation du monde chez l'enfant*, Paris, 1955 ; G. Kanizsa, *Grammatica fief vedere*, Bologna, 1981). **Mais il s'agit là d'une chose** (sur la chose en soi, cf. I. Kant, *Krltik fief reinen Vernunft*, 1781-1787) **très difficile en ce monde** (cf. Aristote, *Métaphysique*) **post-moderne** (cf. cf. ((cf. (((cf. cf.)))))). **C'est pourquoi on n'en fait rien** (cf. V. Jankélévitch, *Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, Paris, 1981). **Reste le silence** (Wittgenstein, *Tractatus*, 7). **Excuse-moi, ce sera pour une autre** (cf. J. Lacan, *Écrits*, Paris, 1966) **occasion** (cf. S. Mallarmé, *Un coup de dés jamais n'abolira le hasard*, 1897).